



**MARDI 20 NOVEMBRE
CEREMONIE DE REMISE DES MEDAILLES**

**Allocutions de Monsieur Jacques PELISSARD,
Président de l'Association des Maires de France**

**Monsieur le Président de la République,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Présidents de l'AMF,
Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau,
Mesdames, Messieurs les Présidents
d'Associations Départementales de Maires,
Mesdames, Messieurs les Maires,**

Le film que vous venez de voir le montre, à l'évidence, l'histoire de l'AMF se confond avec l'histoire de la société française, dont les maires à bien des égards sont les porte-parole.

C'est en effet 100 ans de mutation économique et sociale que recouvre la vie de notre association, 100 ans ponctués par deux guerres mondiales, marqués par des crises financières, la mondialisation des échanges, la construction européenne et la recherche de plus d'égalité et de proximité.

100 ans déjà que 48 Maires, précurseurs et bien inspirés se réunissaient à Paris pour condamner la suppression des droits d'octroi et dénoncer la pression exercée par le pouvoir central.

Ces pionniers portaient sur les fonds baptismaux une association qui rassemble aujourd'hui, au-delà des clivages politiques, l'ensemble des Maires de France.

100 ans déjà que l'AMF est à l'écoute de vos préoccupations et s'attache à les relayer.

100 ans déjà que l'AMF s'efforce de répondre à vos demandes et de se nourrir de vos réflexions et de vos propositions.

Ce chemin que nous avons emprunté ensemble depuis un siècle, c'est celui des libertés locales, que nous nous sommes attachés à défendre, à promouvoir, très concrètement, chaque jour.

Ce chemin que nous avons emprunté ensemble, nous l'avons jalonné de quelques principes simples, qui sont au cœur de notre action : le respect de l'identité communale, l'appui permanent aux élus dans leur gestion quotidienne, la proximité et le sens des réalités pratiques, un partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat.

Ce chemin que nous avons emprunté ensemble a toujours été celui de l'unité : parce qu'elle ouverte aux Maires de toutes les communes, quelle que soit leur taille et leur sensibilité, l'AMF a toujours conduit son action dans le pluralisme et la tolérance. C'est sa raison d'être et sa raison de vivre.

La célébration du Centenaire de notre association fournit l'occasion privilégiée de redire notre fidélité à ces principes fondateurs, qui ont marqué notre histoire commune, l'occasion aussi de réaffirmer avec force, pour l'avenir, notre volonté de vous accompagner, de vous aider, de favoriser toujours les changements que vous attendez.

Qu'il s'agisse de la réforme de la fiscalité locale, de l'environnement ou encore de la cohésion sociale... les défis à venir sont majeurs.

Ils présentent tous le point commun de placer le Maire au centre du débat, acteur incontournable au plus près du terrain, artisan essentiel de la mise en œuvre des politiques publiques, et oserai-je dire, tisserand du lien social, appelé en renfort pour défendre un pacte républicain parfois menacé.

Ces défis futurs, nous les affronterons ensemble, comme nous l'avons toujours fait depuis 100 ans.

Ce parcours, nous avons pu le mener grâce aux élus qui depuis Emile SARRADIN, Premier Président de notre Association, se sont engagés à la tête de l'Association des Maires de France. Je tiens, en cet instant à leur rendre hommage, en saluant plus particulièrement, Michel GIRAUD, Jean-Paul DELEVOYE, Daniel HOEFFEL, présents sur cette scène.

Ils ont écrit de grandes pages dans l'histoire de l'AMF, et en votre nom à tous, je souhaitais les en remercier.

Dans ce parcours nous avons aussi été accompagné par l'Etat, avec lequel je le disais tout à l'heure, nous lient des relations de partenariats exigeantes, mais toujours constructifs.

Monsieur (ou Messieurs) le(s) Président(s) de la République, l'AMF a toujours trouvé auprès de vous, une écoute attentive, un soutien constant et ajouterai-je, une sollicitude amicale et chaleureuse, veuillez accepter, ici, l'expression de notre gratitude.

Il nous paraissait aussi nécessaire d'associer à cette célébration du Centenaire, vos Ministres de l'Intérieur, avec lesquels, l'AMF entretient des relations quasi-quotidiennes.

A défaut de pouvoir répondre toujours favorablement, ils ont toujours marqué le souci de prendre en compte nos préoccupations et je souhaitais aujourd'hui, publiquement devant vous leur en donner acte.

C'est donc pour moi aujourd'hui un immense honneur, accompagnés des Membres du Bureau, de remettre, marquée à leur nom, la médaille du Centenaire, aux Présidents de la République, aux Ministres de

l'Intérieur et aux Présidents de l'AMF, présents aujourd'hui, comme signe de notre hommage et de notre reconnaissance.

L'histoire de l'AMF ne s'est pas faite en un jour. Depuis 100 ans, des milliers de Maires se sont succédé pour l'écrire avec disponibilité, courage et conviction.

- disponibilité car c'est vers eux que se tournent souvent les Français et notamment ceux qui sont en difficulté : par leur écoute, leur imagination et leur engagement, les maires font vivre la France d'aujourd'hui dans son quotidien.

- courage, car dans les périodes de guerre comme dans celles de crises économiques, les Maires sont souvent mobilisés pour venir en aide à des populations menacées.

- conviction enfin, car il ne faut pas en manquer pour faire progresser les libertés locales ou assurer la cohésion sociale au plus près des difficultés que rencontre la population.

C'est donc d'abord le Maire que nous avons souhaité mettre en valeur à l'occasion du 100ème anniversaire de notre Association.

Pourquoi ? Tout simplement, et je veux le redire encore, parce que les difficultés de sa tâche sont méconnues et nos citoyens ignorent combien elle exige de compétence et de disponibilité.

Le maire reste aujourd'hui un point de repère essentiel pour nos concitoyens. Il doit écouter. Il doit expliquer. Il doit être pédagogue.

Gérer une commune n'est pas facile. Le maire est confronté à des règles lourdes, contraignantes, des réglementations complexes.

Dans ce contexte difficile, il lui faut choisir et au-delà de la technique, évaluer, anticiper, prévoir.

Et puis nous avons voulu aussi saisir l'occasion de cette célébration pour rappeler que la commune était la première école de citoyenneté.

- Qui mieux que le Maire peut porter sur l'ensemble du territoire, la chose publique, c'est-à-dire faire

prévaloir l'intérêt collectif sur l'égoïsme des intérêts particuliers ?

- Qui mieux que le Maire dans l'action locale, au quotidien, en mobilisant la société civile, dans toutes ses composantes, peut contribuer au maintien de la cohésion sociale, donner du contenu et redonner du sens aux valeurs et aux principes républicains ?

- Qui mieux que lui peut donner toute sa force au triptyque inscrit au fronton de chaque mairie en France : Liberté, Egalité, Fraternité ?

C'est pour cela que notre Centenaire a d'abord voulu célébrer le Maire.

Cet hommage a été en particulier symbolisé par la remise d'une médaille du Centenaire au Maire ayant exercé le plus grand nombre d'année de mandat en continu et au plus jeune Maire de chaque département. Il s'agissait d'exprimer et de signifier, par ce geste, que la fonction de Maire n'a rien perdu de sa modernité et qu'elle suscite toujours des vocations.

Il s'agissait de montrer aussi qu'à travers un contrat de confiance renouvelé à chaque élection, cette action s'inscrit dans la durée.

Il s'agissait enfin de rappeler que, quelles que soient les générations ou les communes, la fonction de Maire exige le même engagement, la même disponibilité, la même compétence et surtout la même énergie.

Ces médailles ont été remises par le Bureau et moi-même ce matin, au cours d'un moment tout à la fois convivial et émouvant.

Ces Maires sont présents aujourd'hui dans la salle, vous avez vu leurs noms défiler à l'écran ; je souhaiterais qu'on leur rende un vibrant hommage...

Et pour les représenter tous, j'appelle Monsieur Julien BIGAND (27 ans) Maire de Chassesey-les-Scey, Haute Saône, plus jeune Maire de France et Monsieur Arthur RICHIER (86 ans) Maire de Faucon du Caire, Alpes de Haute Provence, qui a consacré 60 ans de sa vie au service de ses concitoyens.

En votre nom à tous, je vais leur remettre la médaille du Centenaire, hommage à leur engagement, signe de notre reconnaissance, expression de notre gratitude.